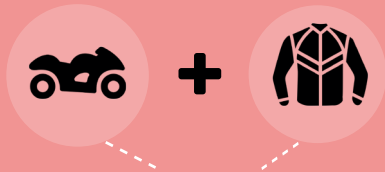


COUVERT COMME SAINT-GEORGES



669 motocyclistes de plus de 50 cm³ ont été tués en France en 2017, soit une hausse de + 9.1% par rapport à 2016. Il est évident que l'absence d'équipements de protection est un facteur aggravant de l'accident, y compris à faible vitesse. Outre le port obligatoire du casque et des gants, en moto, il est recommandé de porter les équipements certifiés CE : blouson airbag, pantalon et bottes.

L'airbag moto assure une protection sur l'ensemble des parties vitales du corps qui ne sont pas habituellement protégées. Il se présente sous la forme d'un blouson équipé d'un coussin gonflable, d'une cartouche de gaz sous pression et d'un déclencheur. N'oublions pas que 50% des accidents mortels à moto le sont suite à un choc sur la tête, l'autre moitié survenant suite à un choc sur le thorax, la colonne ou l'abdomen.

Avec le casque, l'airbag est le seul équipement susceptible de sauver la vie.

19%
de la mortalité routière



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

@RoulePlusSur69

MAI/RHONE